

**Liste des organismes étrangers agréés en application des dispositions du
Décret n° 2011-225 du 28 février 2011.**

Publication sur le site Internet « *impots.gouv.fr* »

Nouvelle fiche à publier :

Organisme agréé	Fondation « VON-BROCHOWSKI-SUD-NORD »
Forme juridique	Fondation à but non lucratif reconnue d'utilité publique en Allemagne.
Date de création	27 décembre 2016
Siège social	Milinowskistrasse 1 – 14169 Berlin (Allemagne)
Adresse site internet	En cours de construction
Objet statutaire	La Fondation a « pour objet de promouvoir l'art et la culture par le soutien à des projets issus des pays africains qui contribuent par leur vision à promouvoir la gouvernance et les droits humains ».
Date de l'agrément	9 février 2018
Nature de l'agrément	Agrément accordé sur le fondement des dispositions prévues à l'article 795-0 A du code général des impôts.
Durée de validité de l'agrément	Du 9 février 2018 au 31 décembre 2021
Effet de l'agrément	Les dons et versements effectués entre le 9 février 2018 et le 31 décembre 2021 au profit de la Fondation « VON-BROCHOWSKI-SUD-NORD » ouvrent droit aux avantages fiscaux dans les conditions et les limites prévues à l'article 795-0 A du code général des impôts.